

Formulaire de demande d'approbation P.I.I.A.

Construction d'un bâtiment principal – Résidentiel 1-2 logements

Espace réservé à l'administration :

Reçu par :		N° de demande :	
------------	--	-----------------	--

Date dépôt de la demande :
1. Identification du lieu des travaux

Adresse(s) projetée(s) :

lot(s) :

2. Identification du propriétaire

Nom :

Adresse :

Ville :

Province :

Code postal :

Téléphone :

Cellulaire :

Courriel :

3. Identification du requérant (si différent du propriétaire – fournir une procuration)

Nom :

Adresse :

Ville :

Province :

Code postal :

Téléphone :

Cellulaire :

Courriel :

4. Description des travaux

Nombre de logement :

 1 logement

 2 logements :

 uniplex

 bachelor

Revêtement extérieur principal :

 Brique

 Aluminium

 Pierre

 Vinyle

 Autre :

Couleur :

Revêtement extérieur secondaire :

 Brique

 Aluminium

 Pierre

 Vinyle

 Autre :

Couleur :

Revêtement de la toiture :

 Bardeau

 Autre :

Couleur :

Fenestration :

Façade avant

Couleur :

Élévations latérales

Couleur :

Élévation arrière

Couleur :

Porte d'entrée :	Couleur :
Porte de garage :	Couleur :
Colonnes et rampes :	Couleur :
Persiennes :	Couleur :
Date de début des travaux :	
Date de fin des travaux :	
Valeur des travaux :	\$

5. Exécutants des travaux : Identification

Architecte:	
Nom du responsable :	
Téléphone :	
arpenteur-géomètre:	
Nom du responsable :	
Téléphone :	

6. Documents à fournir pour l'analyse de votre demande

<input type="checkbox"/>	Plan de localisation de la situation actuelle qui démontre les bâtiments et les constructions, préparé pour un professionnel
<input type="checkbox"/>	Photographies de la propriété dans son état actuel et des propriétés voisines
<input type="checkbox"/>	Plan de l'implantation proposée montrant tous les bâtiments ou constructions projetés, servitudes, les entrées charretières et tout équipement d'utilité publique préparé et signé scellé par un arpenteur-géomètre
<input type="checkbox"/>	Élévations couleur de l'ensemble des façades extérieures du bâtiment projeté, préparées par un professionnel (Incluant la hauteur du bâtiment depuis le niveau de la couronne de rue face au terrain jusqu'au point le plus haut du bâtiment, incluant le parapet. Dans le cas d'un toit pignon, la partie la plus élevée est définie par le faîte du pignon.)
<input type="checkbox"/>	Références graphiques des matériaux et couleurs proposés illustrées sur un support de format tabloïde (11" x 17") et/ou brochure, dépliant publicitaire et échantillon (selon la nature du projet)
<input type="checkbox"/>	Païement des frais exigibles en vertu du règlement de tarification en vigueur
<input type="checkbox"/>	Procuration du propriétaire, le cas échéant
* Tous documents sont assujettis à des bonifications par la Direction de l'urbanisme durable. Il est de la responsabilité du requérant de fournir tous les documents nécessaires à la bonne compréhension du dossier.	

7. Si projet URBANOVA (Phase 1) : documents supplémentaires à fournir pour l'analyse de votre demande

<input type="checkbox"/>	<p>Plan d'implantation réalisé par un arpenteur-géomètre comportant les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le niveau du sol prévu à l'avant et à l'arrière de l'édifice • Dimension du lot et superficie • Dimension extérieure des fondations et superficie • Dimensions de l'aire de stationnement • Identification des servitudes • Niveau naturel et fini • Niveau du sol au centre de la rue et à limite avant et arrière du lot • Niveau des terrains adjacents mesurés à 2 mètres des limites de la propriété • Niveau de la dalle de garage • Hauteur projetée du bâtiment au faîte supérieur du toit • Arbres présents sur le site avant la construction et dont les troncs ont plus de 10 cm de diamètre mesuré à 25 cm du sol • Indication des arbres devant être coupés • Niveau final du rez-de-chaussée en rapport avec le niveau final du centre de la rue • C.O.S. et C.E.S. • Pourcentage d'aire verte • Pourcentage d'aire pavée • Positionnement des bâtiments adjacents et leur marge de recul avant • Élévation du rez-de-chaussée des bâtiments adjacents
--------------------------	---

8. Si en zone inondable : document supplémentaire à fournir pour l'analyse de votre demande

Plan à l'échelle préparé par un arpenteur-géomètre et décrivant les limites de la ligne des hautes eaux, les cotes d'élévation du terrain, incluant au pourtour de l'implantation projetée, des zones inondables 0-20 ans et 20-100 ans et les limites des milieux humides

9. Si en zone de mouvement de terrain : document supplémentaire à fournir pour l'analyse de votre demande

Document, préparé par un arpenteur-géomètre, en format papier et numérique, indiquant les talus, leurs bande de protection, ainsi que la hauteur du talus, le degré ou le pourcentage d'inclinaison de sa pente, et la présence d'un cours d'eau s'il y a lieu

10. Si en secteur sensible au bruit routier: document supplémentaire à fournir pour l'analyse de votre demande

Lettre d'engagement indiquant l'intention du requérant de démontrer à travers les plans et devis, à ce que le bruit ambiant intérieur soit sous la barre des 40 dBA Leq(24h) grâce à des mesures d'atténuation internes implantées dans les composantes structurelles et architecturales du bâtiment projeté

11. Déclaration du requérant

La personne soussignée :

- Déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis à la demande des services concernés;
- Déclare avoir pris connaissance de la procédure et de la réglementation municipale applicable en vigueur;
- Comprend que le présent formulaire ne constitue pas un permis.

Signature du requérant :

Nom et prénom :

Date :

Pour procéder à l'ouverture d'une demande, vous pouvez procéder de 3 façons (dans tous les cas, votre demande doit contenir les documents exigés) :

- 1- Par courriel : nous transmettre le présent formulaire complété et les documents exigibles à l'adresse service-citoyen@ville.terrebonne.qc.ca; un membre de notre direction vous contactera pour convenir de votre choix de paiement : (chèque, carte de crédit (terminal virtuel), comptant et par carte débit (en personne));
- 2- À nos bureaux : vous présenter avec le présent formulaire complété et les documents exigibles;
- 3- Par la poste : nous transmettre le présent formulaire complété, les documents exigibles ainsi que le paiement par chèque.

Ville de Terrebonne
Direction de l'urbanisme durable
790, rue Saint-Pierre, Terrebonne (Québec) J6W 1E4

Téléphone : 450-961-2001 / Courriel : service-citoyen@ville.terrebonne.qc.ca

Note : contribution pour fins de parc

Une contribution pour fins de parcs, terrains de jeux ou espaces naturels pourrait être demandée dans le cadre de votre demande, le tout tel que prévu au règlement de zonage. Dans un tel cas, 10% de la valeur marchande du terrain sera requis. Pour en connaître davantage sur cette disposition, veuillez communiquer avec la Direction de l'urbanisme durable.